

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-6-1

Nombre de Conseillers en exercice:..... 15 présents :..... 12 votants : 12

L'an deux mil vingt six

Le 20 mai

le Conseil Municipal de la commune de MOËZE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la maison commune, sous la présidence de M. Didier
PORTRON, Maire

Date de convocation : le 7 mai 2026

PRESENTS : MM. PORTRON, GÉNINI, CARLIER,
BRUNETEAU, DAVID, MOREAU et STEVENOT.

Mmes CHARPENTIER, COUESNON, LABATTU, MEUNIER
et VIGER.

ABSENTE avec pouvoir : Mme Ghislaine VASNIER (pouvoir à
M. Julien CARLIER)

ABSENTS : M. Éric BRUNIAUX et M. Franck GÉROUVILLE

SECRETAIRE : M. Franck STEVENOT

OBJET : CCID – DESIGNATION DES COMMISSAIRES

En vertu de l'article 1650 du Code général des impôts, il doit être, dans chaque commune, institué une Commission communale des impôts directs (CCID).

Les membres de cette commission sont désignés par le directeur des services fiscaux. Cependant, il appartient au Conseil municipal de proposer une liste des contribuables répondant aux conditions exigées par le Code général des impôts.

La CCID doit être constituée dans les 2 mois qui suivent le renouvellement du Conseil municipal et sa durée d'exercice est égale à celle du Conseil Municipal.

Le Maire explique que Moëze étant une commune de moins de 2000 habitants, la CCID est composée par le maire (ou l'adjoint délégué), président de la CCID et 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal doit donc dresser une liste de 24 noms qui sera proposée au directeur des services fiscaux parmi lesquels il désignera les 12 commissaires (6 titulaires et 6 suppléants).

Les conditions exigées par le Code général des impôts pour être membre d'une CCID sont les suivantes, notamment :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- être âgé de 18 ans minimum ;

- jouir de ses droits civils ;
- être contribuable dans la commune, c'est-à-dire être inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la commune (Taxe foncière, Taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou CFE) ;
- être familiarisés avec les circonstances locales ;
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés par la commission.

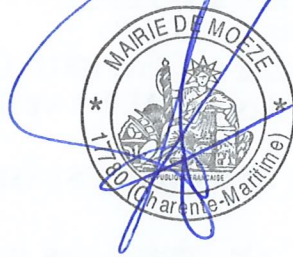
Après avoir décidé, à l'unanimité des votants de renoncer au scrutin secret, le conseil municipal valide à l'unanimité des votants la liste des 24 noms proposée et annexée à la présente décision.

FAIT A MOEZE, le 20 mai 2026

Extrait certifié conforme,

Le Maire,
M. Didier PORTRON

Le secrétaire de séance,
M. Franck STEVENOT



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Franck STEVENOT', written in a cursive style.

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Commune de MOEZE

Par délibération n° 2026-6-2..... en date du 20/05/2026 , le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Modalités de remplissage du tableau

A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La colonne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles est soumise la personne proposée : **cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales** (taxe foncière - TF, taxe d'habitation sur les résidences secondaires - THRS et cotisation foncière des entreprises – CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues.

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales	
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6	
1	M.	RENOULLAUD	Jean-Paul	20/01/1954	4 rue de La Rochelle 17780 MOËZE	TF
2	MME	CLEOPHAS	Josette	17/05/1949	16 rue du Breuil 17780 MOËZE	TF
3	M.	BONDROLE	Jean Claude	21/05/1947	4 rue des Jardins 17780 MOËZE	TF
4	MME	BIRCH	Patricia	18/12/1959	1 rue des Lias 17780 MOËZE	TF
5	M.	VOIZE	Jean-Yves	05/11/1948	38 rue Maréchal Leclerc 17780 MOËZE	TF
6	MME	HAMELIN	Suzette	11/12/1959	6 rue du Breuil 17780 MOËZE	TF
7	M.	MOINET	Francis	17/06/1958	8 rue des Rosiers 17780 MOËZE	TF
8	MME	PIERRE	Christine	05/09/1961	46 rue Maréchal Leclerc 17780 MOËZE	TF
9	M.	MAREUIL	Patrice	31/01/1957	11 avenue du Général de Gaulle 17780 MOËZE	TF
10	MME	VEYSSET	Odile	16/05/1960	20 rue des Coquelicots 17780 MOËZE	TF
11	M.	JOUIN	Jean-Bernard	13/03/1984	18 rue du Breuil 17780 MOËZE	TF

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
12 MME	MARAINÉ	Monique	01/05/1954	35 avenue du Général de Gaulle 17780 MOËZE	TF
13 M.	MAILLET	Alain	03/04/1951	44 rue Maréchal Leclerc 17780 MOËZE	TF
14 MME	MOREAU	Odile	13/12/1962	22 rue du Breuil 17780 MOËZE	TF
15 M.	MARGUILLIER	Jean-Claude	19/12/1950	7 rue Adolphe Pommier 17780 MOËZE	TF
16 MME	DALLET	Michèle	18/06/1949	5 rue Adolphe Pommier 17780 MOËZE	TF
17 M.	DEROSIER	Alain	19/09/1960	17 rue des Coquelicots 17780 MOËZE	TF
18 MME	BERTRAND	Béatrice	05/01/1954	3 rue Adolphe Pommier 17780 MOËZE	TF
19 M.	DESNOUES	Alain	08/06/1947	10 rue du Breuil 17780 MOËZE	TF
20 MME	MAXIMIN	Mireille	05/08/1947	2 rue de la Libération 17780 MOËZE	TF
21 M.	AVELINE	Jacques	28/02/1947	13 rue de La Rochelle 17780 MOËZE	TF
22 MME	VINET	Michelle	25/07/1958	74 avenue du Général de Gaulle 17780 MOËZE	TF
23 M.	BENACEUR	Belkacem	05/04/1948	5 rue des Rosiers 17780 MOËZE	TF
24 MME	GORICHON	Martine	05/08/1954	La Pierre Levée 17780 MOËZE	TF
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					

Interlocuteur(s) de la commune	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone
	VIGIER	Elodie	mairie@moeze.fr	0546849288